

Référence
BULAC/2018/381

Rédigé par
Benjamin Guichard

Téléphone
01 81 69 18 87

Courriel
benjamin.guichard@bulac.fr

Date
26 octobre 2018

COMPTE RENDU

Réunion du 28 mai 2018
Conseil scientifique

Version
Approuvée par le conseil
scientifique du 12 novembre
2018

Participants présents

Membres

Étienne Boisserie
Leyla Dakhli
Marie-Elizabeth Ducreux
Éloi Ficquet

Annick Horiuchi
Françoise Hours
Jean-François Huchet
François Lagirarde

Camille Lefebvre
Alain Messaoudi
Méliné Pehlivanian
Gérard Toffin
Christine Wise

Membres de droit

Simone Bonnafous
Marie-Lise Tsagouria

Invités

Stéphanie Groudiev (GED Condorcet)
Elsa Ferracci
Cécile Gobbo
Benjamin Guichard

Clotilde Monteiro
Julie Philippe
Juliette Pinçon

Participants excusés

Membres

Capucine Boidin
Catherine Depretto

Philip Huyse
MariaLuisa Langella

Marie-Caroline Saglio-Yatzimirsky
Nicolas Vatin

Invités

Prochaine réunion le
12 novembre 2018 à 9h30

Lieu et Adresse
BULAC

Ordre du jour proposé

1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL SCIENTIFIQUE DU 10 NOVEMBRE 2017
2. ÉTAT DES LIEUX DES RENOUVELLEMENTS DE CONVENTIONS INSTITUTIONNELLES DE DÉPÔT ET DE CESSION DE COLLECTIONS
3. COOPÉRATION AVEC LE GRAND ÉTABLISSEMENT DOCUMENTAIRE DU CAMPUS CONDORCET : PRÉSENTATION DE L'AVANCEMENT DU PROJET, PARTAGE DOCUMENTAIRE, PARTENARIATS
4. PLANS DE CONSERVATION PARTAGÉE DE PÉRIODIQUES
5. PROGRAMMATION DE L'ACTION CULTURELLE
6. PROJET DE SERVICE À DESTINATION DES ENSEIGNANTS DU SECONDAIRE
7. INFORMATION SUR DEUX RÉPONSES À APPELS À PROJET EN ATTENTE DE DÉLIBÉRATION
8. PARTICIPATION AU GIS COLLEX-PERSÉE
9. QUESTIONS DIVERSES

Éloi Ficquet souhaite la bienvenue à Stéphanie Groudiev, chef du projet de Grand établissement documentaire du Campus Condorcet, invitée de la séance et propose un tour de table de présentation.

1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL SCIENTIFIQUE DU 10 NOVEMBRE 2017

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité moins une abstention.

2. ÉTAT DES LIEUX DES RENOUVELLEMENTS DE CONVENTIONS INSTITUTIONNELLES DE DÉPÔT ET DE CESSION DE COLLECTIONS

Ces conventions de dépôt avec les membres fondateurs du GIP ont été contractées à l'ouverture de l'établissement en 2011 et sont arrivées à échéance. Leur renouvellement a été proposé aux déposants selon des principes adoptés par le conseil scientifique de novembre 2017 :

- proposition de renouvellement à durée indéterminée ;
- assouplissement des conditions de retrait du dépôt (préavis de 6 mois) ;
- accroissement possible du dépôt à la condition de la prise en charge du traitement catalographique et du transport par le déposant ;
- incitation à la transformation en cession des dépôts de périodiques.

Ces renouvellements ont été effectués et votés par les instances des établissements concernés pour l'EPHE (fonds indianistes Biardeau et Vaudeville) et l'EFEO (dépôt partiel). Les principes ont été avalisés et les conventions sont en cours d'adoption pour l'EHESS (dépôts partiels des CRC, CRJ, CECMC, CEIAS) et en cours de traitement pour Sorbonne Université (dépôt partiel du fonds de l'Institut d'études slaves). Ils restent à conduire pour le CNRS et l'université Sorbonne-Nouvelle (fonds Jules-Bloch et James-Darmsteter).

L'université Paris-Diderot (fonds coréen du LCAO, fonds du SEDET) et l'université Sorbonne-Nouvelle (fonds turc Jean-Deny et fonds finno-ougrien) ont confirmé leur proposition de cession ou proposé la transformation en cession intégrale des dépôts effectués ; le traitement des conventions est en cours. La partie ottomane du fonds Jean-Deny, déposée au Collège de France, a été transférée à la BULAC, les exemplaires en doublon seront cédés au Collège de France pour compléter son fonds.

La cession du fonds slave de la bibliothèque de la Sorbonne est en cours de formalisation, les collections de périodiques stockées au CTLEs ont été transférées à la BULAC.

Le fonds du Centre d'études africaines de l'EHESS, absent de la convention initiale de dépôt en raison d'une arrivée décalée à la BULAC en 2011, n'a pas été pris en compte lors du renouvellement. Cette anomalie sera corrigée sous la forme d'un avenant. La situation de la bibliothèque d'études croates G.V. Matoš, déposée par la Sorbonne, a été analysée : il s'agit du fonds privé d'une association loi de 1901 qui sera sollicitée pour que le dépôt soit transformé en cession, la BULAC souhaitant limiter les dépôts aux fonds d'établissements publics.

Il est précisé que les cotes et mentions d'origine de ces fonds sont conservées et signalées au catalogue.

3. COOPÉRATION AVEC LE GRAND ÉTABLISSEMENT DOCUMENTAIRE DU CAMPUS CONDORCET : PRÉSENTATION DE L'AVANCEMENT DU PROJET, PARTAGE DOCUMENTAIRE, PARTENARIATS

Éloi Ficquet introduit le sujet en rappelant les discussions établies par l'EHESS avec la BULAC il y a 12 ans au sujet de la gestion des fonds documentaires relatifs aux aires culturelles dans un contexte de difficultés immobilières, parallèlement à la conception du projet qui a donné naissance au Campus Condorcet. Ce dernier est en train de devenir une réalité, le CS a plaisir à recevoir Stéphanie Groudiev pour une présentation de l'avancement du projet et étudier les perspectives de travail commun.

Stéphanie Groudiev présente le projet du Campus Condorcet et la place qu'y occupe le Grand établissement documentaire (GED). Elle rappelle la dimension territoriale de la construction d'un

double campus de SHS au Nord de Paris, sur le site de La Chapelle pour les formations de licences et un campus de recherche à Aubervilliers. Le projet rassemble désormais 11 établissements, depuis que l'université Paris-Nanterre l'a récemment rejoint. Il concerne près de 1 000 unités de recherche, 18 000 personnes. Ses pôles thématiques couvrent l'histoire, la science des textes, les sciences des territoires et les sciences sociales. Le projet immobilier est constitué d'une 1^{re} phase qui comporte les bâtiments de la recherche de chaque établissement, un centre de colloque, une maison des chercheurs, le siège de l'INED, des résidences étudiantes et le GED.

Ce dernier va rassembler une cinquantaine de structures documentaires très éparpillées¹. L'enjeu consiste à intégrer dans un grand équipement mutualisé des structures documentaires proches des centres de recherche. Il comportera une forte proportion d'archives scientifiques et audiovisuelles, parallèlement aux imprimés. Il s'agira d'une « bibliothèque laboratoire ». Le chantier de description et de valorisation de ces fonds d'archives pour les rendre accessibles est immense. 80 % des collections seront en libre accès. Un service de prêt de corpus documentaires pour une longue durée à des équipes de recherche sera proposé, les bâtiments seront accessibles 24h/24.

L'offre en libreaccès ne proposera qu'un seul exemplaire de chaque ouvrage, les doublons seront déposés au CTLe et circuleront par navettes. Actuellement, le catalogue « chantier » mis en place pour cartographier les collections signale un taux de doublon de l'ordre de 15 % – mais il reste des collections non signalées.

La construction est conduite sous la forme d'une maîtrise d'œuvre publique (MOP) avec la Région Île-de-France pour les bâtiments du GED et de l'EHESS, les autres réalisations immobilières sont des partenariats public-privé (PPP). Le marché de travaux a été infructueux pour le bâtiment de l'EHESS, tandis qu'il vient tout juste d'être signé pour le GED, avec un objectif de 24 mois de travaux. L'ouverture aura donc lieu fin 2020 dans le meilleur des cas, alors que les premiers bâtiments ouvriront à l'été 2019. Un dispositif de continuité documentaire pour cette période transitoire est actuellement à l'étude : une salle de lecture provisoire, des navettes pour mise à disposition des documents dans les équipes sous 24h, etc.

Le GED est présenté en détail : il disposera d'une desserte en transports de proximité avec l'arrivée prochaine du tramway s'ajoutant à la ligne 12 du métro et au RER. Le bâtiment est traversé par l'axe de circulation du campus, il dispose d'un espace central de forum, d'un espace de valorisation destiné au grand public, d'une salle d'actualité et d'une salle de travail en groupe ouverte aux étudiants et aux riverains. La construction répond aux normes de haute qualité environnementale (HQE). Le coût du chantier s'élève à 110 millions d'euros, le bâtiment offrira 12 000 m² de surface hors œuvre nette, 1 300 places de lecture et 40 salles de travail de groupe.

Le chantier de signalisation respecte le principe de conservation de la trace d'origine des documents. Les collections seront implantées en salles selon 8 territoires de recherche s'appuyant sur une cotation maison : Connaissances et savoirs ; Histoire ; Texte, sens, création ; Espaces, populations, sociétés ; Amériques ; Afrique ; Asie ; Eurasie.

Le GED a été choisi comme bibliothèque délégataire CollEx avec un projet documentaire et scientifique « Populations et sociétés ». Le document cadre de la politique documentaire est en cours de préparation pour validation pendant l'été 2018. Il vise à identifier le socle des collections d'excellence, à analyser l'activité des équipes de recherche du campus et leurs besoins documentaires et à délimiter une documentation d'appui à la recherche venant compléter ce cœur.

Benjamin Guichard ajoute que la coopération entre le GED Condorcet et la BULAC fait l'objet d'une réflexion commune qui couvre aussi bien le partage documentaire que la politique scientifique et les services. Des collections de l'EHESS actuellement déposées à la BULAC sont destinées à rejoindre le GED : elles représentent 1 360 ml, parmi lesquels 580 ml, soit environ 25 000 exemplaires, sont constitués par les collections du Centre de recherches africaines (CEAF), laboratoire de l'EHESS désormais absorbé par l'Institut des mondes africains (Imaf). Ce fonds,

1. Cartographie des centres documentaires : <https://www.campus-condorcet.fr/La-recherche-et-la-formation/Le-Grand-equipement-documentaire/Les-bibliotheques-fondatrices>

complémentaire d'autres corpus africanistes conservés à la BULAC, est fortement consulté : 4 000 titres, soit 16 % du fonds, ont été communiqués à des lecteurs depuis 2011, dont 300 à plus de 5 reprises. Toutefois, une part non négligeable de ces titres très fortement consultés, des ouvrages de référence de l'anthropologie, existent sous forme d'autres exemplaires à la BULAC. Stéphanie Groudiev ajoute que la situation est comparable dans les collections du GED : un tiers des monographies du CEAF doublonnent avec le reste des collections, notamment celles de la FMSH ; il y a plus de 500 triplons.

Benjamin Guichard précise par ailleurs que si l'ensemble de ces fonds sont transférés au GED Condorcet, l'EHESS serait le seul membre fondateur du GIP à ne pas y contribuer sous une forme documentaire et que cette participation pourrait poser question. Les deux établissements ont donc identifié la question de ce fonds comme un point complexe et proposent d'en faire une analyse approfondie pour permettre au déposant de se prononcer sur un éventuel partage.

Éloi Ficquet demande s'il est possible de mesurer le « trou d'air » qu'a constitué l'arrêt des acquisitions par le CEAF, les acquisitions menées par la Bibliothèque de recherche africaines (Imaf) ayant une orientation plus historique qu'anthropologique et des capacités budgétaires limitées, ce que confirme Camille Lefebvre. Il aimerait savoir si la recherche africaniste en anthropologie des dix dernières années est représentée de façon satisfaisante dans les collections de recherche de la BULAC ; cette évaluation pourrait par exemple s'appuyer sur les listes d'ouvrages reçus par les *Cahiers d'études africaines*. Julie Philippe précise que le fonds africain correspond à un des principaux budgets d'acquisition de la bibliothèque, qu'un travail minutieux est mené pour combler les lacunes des fournisseurs et qu'une ouverture marquée vers les sciences sociales a été menée depuis 2011. Il serait donc effectivement pertinent d'évaluer le résultat de ces efforts.

Stéphanie Groudiev suggère d'élargir le périmètre d'analyse à la bibliothèque de la FMSH. Camille Lefebvre confirme que cette dernière couvre de façon prioritaire les publications en anthropologie, mais que la captation des publications anglo-saxonnes est peut-être insuffisante. En outre, il y a probablement des lacunes dans l'achat de publications africaines par la BRA.

Stéphanie Groudiev ajoute qu'au-delà de la question du CEAF, l'enjeu est de réfléchir ensemble à la politique d'acquisition, que c'est le bon moment pour travailler sur le partage documentaire. Par ailleurs, on peut travailler sur les services assurant la mutualisation des collections : un PEB avec un réseau de bibliothèques complémentaires par exemple.

Benjamin Guichard prolonge cette réflexion en indiquant qu'il faudra se fixer des objectifs concrets de politiques conjointes. Il faudrait ainsi éviter une scission, provoquée par simple effet des découpages institutionnels, entre l'offre documentaire proposée aux chercheurs arialistes de Paris-Diderot et de l'INALCO et ceux du Campus. Par exemple, en assurant un accès croisé aux ressources électroniques des deux établissements. Stéphanie Groudiev souscrit à ce principe, mais la définition d'une politique documentaire en termes de ressources électroniques est encore très précoce à ce stade du projet du GED. C'est notamment dans le cadre de CollEx-Persée, avec le travail sur l'identification des ressources de niche, que ce travail peut être amorcé et que des cœurs de cible peuvent être définis.

Éloi Ficquet souhaite que cette question des abonnements à la documentation électronique ne se limite pas à l'offre des grands acteurs anglo-saxons. Il faut mettre en œuvre une politique d'acquisition publique, constituer de façon mutualisée entre établissements des bouquets de ressources pour les licences nationales qui seraient valorisables auprès d'établissements étrangers. Il y a une marge de progression réelle sur les collections de documents vernaculaires et de littérature grise des pays étudiés. Marie-Lise Tsagouria ajoute que ce type d'action s'inscrirait de façon pertinente dans le cadre du programme CollEx-Persée.

Jean-François Huchet souhaite que la discussion soit ouverte avec les représentants des GIS qui ont une vision plus décloisonnée. Benjamin Guichard abonde en ce sens, cela sera très utile pour identifier des objets de recherche communs dans l'esprit des livres blancs déjà rédigés et faire ressortir des objets de recherche s'appuyant sur des ressources complémentaires des deux établissements (le fonds Henry Corbin de l'EPHE et les collections iraniennes de la BULAC par

exemple). Le GIS Moyen-Orient et Mondes musulmans est le plus sensible aux problématiques documentaires.

Éloi Ficquet pose la question de la place des collections en écriture arabe au sein du GED. Stéphanie Groudiev répond que ces collections correspondent essentiellement aux fonds de sciences religieuses de l'EPHE et également à une perspective d'entrée de la bibliothèque personnelle d'Hamit Bozarlan. Benjamin Guichard ajoute qu'avec l'Institut des civilisations du Collège de France, la question du partage documentaire pour les études sur l'Islam mérite d'être examinée avec soin.

Éloi Ficquet souhaite qu'une cartographie documentaire fine soit établie pour tous ces domaines de recherche « liminaux ». Marie-Elizabeth Ducreux abonde en ce sens : les intersections et les croisements entre domaines géopolitiques se développent, cela incite à s'intéresser aux objets transversaux. Il faut veiller à intégrer cette dimension d'histoire globale et connectée dans les corpus de documentation numérique en cours de constitution.

Annick Horiuchi pose la question du sort des fonds de l'EFEO. Stéphanie Groudiev précise que ces derniers restent à la Maison de l'Asie, mais que les fonds des centres de l'EPHE et de l'EHESS actuellement présents avenue du Président Wilson rejoindront le GED. Annick Horiuchi demande quelles seront les compétences disponibles pour gérer ces fonds asiatiques. Stéphanie Groudiev répond que les personnels des centres de documentation déjà présents rejoindront l'équipement. C'est également un axe de coopération possible avec la BULAC, car on ne pourra pas multiplier les compétences.

Éloi Ficquet pose la question des ressources humaines et du maintien de la complémentarité entre recherche et documentation dans les profils. Stéphanie Groudiev répond que c'est un chantier important encore en cours. Actuellement 90 ETP (équivalent temps plein) dans les établissements concernés et 10 dans l'équipe projet. L'établissement souhaite éviter une organisation sous la forme de mise à disposition pour construire une véritable culture professionnelle commune, appuyée sur un réseau de bibliothécaires référents assurant le lien avec les laboratoires. Un rapport de l'IGB et de l'IGAENR doit prochainement fournir des préconisations en la matière.

Alain Messaoudi demande quelles seront les relations avec la bibliothèque de la FMSH. Une partie significative des équipes de la FMSH va rejoindre le GED, mais Stéphanie Groudiev précise que les discussions sont encore en cours et qu'une bibliothèque sera maintenue boulevard Raspail.

Gérard Toffin s'interroge sur la disparition du signalement de l'ensemble des collections de la maison de l'Asie du catalogue de la BULAC. Benjamin Guichard précise qu'un signalement mutualisé restera disponible à l'échelle du SUDOC.

Méliné Pehlivanian pose la question de la coordination de la politique documentaire. Dans le domaine des études aréales, à Berlin, la politique est celle d'un exemplaire unique à l'échelle de la région, voire du pays. Françoise Hours demande s'il n'existe pas d'acquisitions en réseau. Méliné Pehlivanian indique que cela n'est pratiqué que dans le domaine de la documentation électronique. Stéphanie Groudiev répond que cette coordination sera à articuler avec les besoins de proximité. Benjamin Guichard considère que cette coordination doit concerner en priorité des publications coûteuses et fortement demandées mais à cycle de vie court, comme les synthèses en langue anglaises proposées par Routledge ou Brill.

Éloi Ficquet remercie Stéphanie Groudiev de sa présence et de ses explications et invite les deux établissements à poursuivre leurs échanges en discutant directement avec l'EHESS qui est dans un contexte de consolidation de sa politique de site.

4. PLANS DE CONSERVATION PARTAGÉE DE PÉRIODIQUES

Julie Philippe présente une note sur l'avancement du plan de conservation partagée des périodiques d'Europe centrale balkanique et orientale. Ces programmes nationaux répondent à une double logique :

- cartographier les collections à l'échelle nationale
- rationaliser la conservation en constituant une collection de référence exhaustive, avec obligation de conservation pérenne, permettant de dégager des mètres linéaires de stockage dans les autres établissements.

Onze plans sont actuellement menés à l'échelle nationale, le PCP EBCO est piloté par la BULAC depuis 2016. Le projet a été phasé par domaines géo-linguistiques. Chaque phase comprend un inventaire des titres, une mise à jour des états de collections, un partage avec définition du pôle de conservation pour chaque titre puis des transferts de collections. Les premières phases ont été consacrées au domaine ex-yougoslave puis au domaine polonais, mais la cartographie a fait apparaître une très forte concentration des titres sur un petit nombre d'établissements partenaires du projet. 220 collections en doublon ont été identifiées pour les titres ex-yougoslaves. Il est envisagé de consacrer la phase suivante au domaine russe, mieux réparti.

Marie-Elizabeth Ducreux confirme la forte concentration de ces collections entre La contemporaine, la BnF et la BULAC. Étienne Boisserie pose la question du nombre de titres polonais recensés : 270 à la BULAC, 324 à La contemporaine mais le chantier s'y poursuit. Il précise qu'on peut craindre que l'ampleur du chantier sur les titres russes risque de repousser et de marginaliser le traitement des autres domaines d'Europe centrale.

Christine Wise pose la question des moyens proposés pour effectuer le dédoublement et les échanges. Benjamin Guichard précise que ce travail est réalisé à partir du catalogue collectif SUDOC, d'une base de travail fournie par le Centre technique du livre de l'enseignement supérieur (CTLes) qui prend ensuite à sa charge les transferts de collection.

Julie Philippe présente l'hypothèse d'un PCP pour le domaine Maghreb-Moyen Orient, à l'initiative de la Maison méditerranéenne et des sciences de l'Homme d'Aix-en-Provence. Mais le projet est actuellement suspendu faute d'appel à projet PCP pour cette année. La question du phasage de ce projet est toutefois posée : cibler des domaines géographiques, comme pour le PCP EBCO, ou concentrer l'attention sur les titres vivants ? Ces derniers posent en effet un enjeu particulier, compte tenu des irrégularités d'approvisionnement. Cette dernière option semble la plus opportune. Méliné Pehlivanian et Christine Wise témoignent à leur tour des difficultés d'approvisionnement continu pour les périodiques du Moyen-Orient et du Maghreb dans leurs établissements. Éloi Ficquet et Marie-Elizabeth Ducreux invitent à construire des partenariats avec les Instituts français de recherche à l'étranger pour corriger ces difficultés ; le CNRS s'est d'ailleurs engagé récemment pour valoriser ses partenariats avec ces établissements.

5. PROGRAMMATION DE L'ACTION CULTURELLE

Juliette Pinçon présente la programmation écoulée en détaillant deux manifestations, la Nuit de la lecture et le partenariat avec le festival du documentaire Cinéma du réel et commente la note présentant les projets et pistes de programmation à venir.

6. PROJET DE SERVICE À DESTINATION DES ENSEIGNANTS DU SECONDAIRE

Benjamin Guichard présente la note faisant état d'un projet de collaboration avec l'Institut d'étude de l'Islam et des mondes musulmans (IISMM) pour la formation des enseignants du secondaire, en histoire-géographie puis, à terme, en langue et civilisation arabes. La bibliothèque hébergerait des formations organisées par l'IISMM et mettrait ses collections à disposition, dans la perspective d'accueil de séances pédagogiques pour des classes du secondaire encadrées par leur enseignant. Parallèlement, il a semblé opportun d'élargir l'offre de services de la bibliothèque aux enseignants du secondaire en langues et civilisations correspondant aux domaines géo-linguistiques de l'établissement. La solution proposée est un accès à la réservation de places, à l'instar des

doctorants d'établissements non-membre du GIP ou d'universitaires étrangers, mais de réserver l'emprunt de document à un projet pédagogique formalisé associant l'établissement.

Ce projet s'inscrit dans le cadre des efforts pour faciliter la transition entre études secondaires et supérieures en offrant ainsi une possibilité de découverte des fonds d'une bibliothèque universitaires pour des classes.

Étienne Boisserie demande si on a une évaluation du nombre d'enseignants potentiellement concernés. Benjamin Guichard répond par la négative, mais que compte tenu des langues concernées, ce nombre serait réduit. Simone Bonnafous souligne la complémentarité de ce projet avec le travail réalisé au sein de l'Assemblée générale pour faciliter l'accès du public étudiant en SHS. Elle pointe l'intérêt qu'il y a à valoriser les ressources pédagogiques des bibliothèques universitaires, utiles pour l'enseignement secondaire. Par ailleurs, elle considère que la solution d'évolution du règlement public proposée, fondée sur l'aval des directions d'établissement, est opportune. Marie-Lise Tsagouria expose les évolutions du règlement public récemment adoptées par l'Assemblée générale : les services de prêt et de réservation de places proposés aux établissements du GIP seront désormais réservés aux étudiants et enseignants du domaine des SHS (sciences économiques et juridiques comprises) ; parallèlement, un service de réservation de place pour les étudiants de licence sera mis en place à la rentrée les jours de semaine jusqu'à 18h. Cela permettra de faciliter l'accès aux services de la bibliothèque pour les étudiants de licence en SHS.

7. INFORMATION SUR DEUX RÉPONSES À APPELS À PROJET EN ATTENTE DE DÉLIBÉRATION

Benjamin Guichard présente la réponse formulée avec la section arabe de l'IRHT à l'appel à projet Biblissima pour cataloguer et numériser le fonds de manuscrits moyen-orientaux issus de la collection Geuthner. Il informe également le conseil scientifique que la BULAC a répondu favorablement à la proposition de la *Staatsbibliothek* de Berlin pour représenter le réseau documentaire français dans le projet « CrossAsia » présenté au programme européen H2020 : il s'agit d'un projet de consortium d'acquisition et d'archivage des ressources numériques pour l'étude du continent asiatique. Ce projet prolonge un programme de licences nationales allemand centré sur l'Asie orientale en élargissant le périmètre aréal à l'ensemble du continent et en visant un réseau européen de partenaires.

8. PARTICIPATION AU GIS COLLEX-PERSÉE

Benjamin Guichard informe le conseil de la mise en place des structures du GIS CollEx-Persée. Cinq groupes de travail sont animés par des bibliothèques délégataires : acquisitions de ressources électroniques, numérisation, services à la recherche, cartographie des ressources documentaires, fourniture à distance de documents.

Au titre de bibliothèque associée, la BULAC a reçu une subvention de 20 000 € en 2018. Il est proposé de consacrer cette somme à la valorisation d'un fonds de recherche africaniste en assurant le traitement du fonds du CEPED, constitué d'une littérature grise (démographie, économie du développement), fortement sollicitée.

Cécile Gobbo présente le projet de réponse de la BULAC aux appels à projets thématiques lancés par le GIS CollEx-Persée en 2018. Il s'agit d'un projet de correction et d'alignement des métadonnées relatives aux noms de personnes en écriture non latine dans les catalogues nationaux. L'objectif est de faciliter le signalement des collections, d'assurer l'interopérabilité des données exposées sur le web dans le cadre de la transition bibliographique pour les écritures non latines et de mettre à disposition des métadonnées pour outiller des corpus de recherche (numérisation, éditions de source, bases onomastiques, etc.). La réponse porte sur une première phase consacrée au traitement des noms de personnes dans les langues à écriture arabe du VII^e au XIX^e siècle. L'essentiel du travail consistera à lever les ambiguïtés d'identification pour les noms exprimés dans différentes langues et de corriger les données non liées ; le travail sera concentré autour d'un corpus homogène construit avec les partenaires du projet.

Éloi Ficquet demande d'inclure les entrées de notice de l'*Encyclopédie de l'Islam* dans ce périmètre de travail. Françoise Hours demande comment le projet s'articule avec le programme

de constitution du Fichier national d'entités. Cécile Gobbo précise que le projet s'inscrit dans ce cadre. Il vise notamment à tester sur des données d'autorité, d'une part, et des écritures non latines, d'autre part, l'efficacité des outils d'alignement développés par la BnF et l'ABES pour dédoublonner des notices bibliographiques. Camille Lefebvre attire l'attention sur le cas des auteurs existant à la fois dans un référentiel arabe et latin, comme c'est le cas de nombreux auteurs africains.

Méliné Pehlivanian souligne l'importance du catalogage en écriture originale pour ce type de chantier. Cécile Gobbo précise que l'enjeu n'est pas seulement la question des divergences de signalement créées par la translittération, mais surtout la question du plurilinguisme au sein de plusieurs systèmes d'écritures. Stéphanie Groudiev exprime l'intérêt du GED Condorcet pour ce projet et Étienne Boisserie signale que ce type de problématiques est également présent dans le domaine des langues d'Europe centrale et orientale.

9. QUESTIONS DIVERSES

En l'absence de questions diverses, Éloi Ficquet lève la séance.